



La charte d'engagement des centres de santé Filieris

Le centre de santé regroupe des professionnels de santé à votre service. Selon les centres, ils exercent les professions suivantes : médecins généralistes et spécialistes, infirmiers, kinésithérapeutes, chirurgiens-dentistes...

Cet exercice regroupé nous permet de vous apporter une qualité de service répondant à vos besoins de santé. Notre engagement s'articule autour de 3 axes.

1 Vous offrir un accès aux soins pendant une large plage horaire

Notre centre de santé s'organise avec ses professionnels de santé pour vous garantir un **accueil couvrant de larges amplitudes horaires**.

Notre secrétariat est joignable aux heures d'ouverture du centre de santé.

Nos horaires d'ouverture et nos coordonnées téléphoniques sont indiquées dans les panneaux situés à l'entrée de nos locaux.

Des informations vous sont communiquées pour vous orienter immédiatement vers les solutions les plus adaptées au regard de votre état de santé.

2 Vous permettre d'être reçu sans rendez-vous en cas de nécessité

Nous sommes organisés pour répondre rapidement à vos demandes de soins et pouvoir, si votre état de santé le nécessite, vous recevoir dans la journée.

3 Vous accueillir et vous accompagner dans votre prise en charge

L'organisation en centre de santé nous permet de vous assurer un accueil par du personnel dédié.

Cet accueil organisé permet, au-delà de la prise de rendez-vous auprès des professionnels intervenant dans la structure, de :

- **coordonner les informations vous concernant** entre les différents professionnels du centre de santé amenés à assurer votre suivi médical ;
- **vous orienter vers les professionnels** de santé ou services internes ou extérieurs au centre de santé dont vous avez besoin ;
- **organiser les échanges nécessaires avec les établissements de santé** ou établissements et services médico-sociaux lorsque votre état de santé le nécessite et notamment avant et après toute hospitalisation.